

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses : Annuaire = Schweizer Archiv für Heraldik : Jahrbuch = Archivio araldico svizzero : Annuario
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 76 (1962)

Artikel: Les sceaux du couvent des dominicaines d'Oetenbach à Zurich
Autor: Lapaire, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746139>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les sceaux du couvent des dominicaines d'Oetenbach à Zurich

par CLAUDE LAPAIRE

Un groupe de dominicains, venant de Strasbourg, s'installa à Zurich vers 1229-1230. Le petit couvent devint rapidement un centre important de vie monastique et son rayonnement incita quelques femmes à se grouper en une communauté religieuse, s'inspirant de la règle des Frères Prêcheurs. En 1234, un second groupe de femmes vint se joindre au premier, formant l'embryon d'un couvent qui prit une forme définitive en 1237. Après avoir résidé quelques années dans une maison située près du ruisseau *Oetenbach*, les nonnes s'établirent près de la jonction de la Sihl et de la Limmat, au lieu dit *Sihlbühl*, et construisirent un vaste monastère dont l'église fut consacrée en 1285. Dès l'origine, les moniales, soumises officiellement à la règle de saint Augustin, furent conseillées par les dominicains de Zurich qui, en 1245, prirent en charge la direction spirituelle du couvent d'Oetenbach. Les dominicaines d'Oetenbach furent ainsi rattachées à la province *Teutonia*. Leur maison connut un essor considérable et fut un centre particulièrement important de mysticisme. Cependant le XV^e siècle vit la lente décadence du monastère qui fut sécularisé le 1^{er} février 1525¹⁾.

Catalogue

Selon l'usage chez les dominicains, la mère-prieure se servait d'un sceau impersonnel, ne portant ni son nom ni son prénom. L'ensemble des sœurs utilisait un sceau communautaire, dit sceau conventuel. Les prieures firent successivement usage de deux sceaux, le couvent de trois.

1. *Premier sceau de la prieure*. Il porte la légende « + S·PRIORE·DE· / OETINBACH· » (Sigillum priore de Oetinbach), a la forme d'une navette et mesure 45 × 30 mm. Le champ du sceau est divisé par un trait horizontal. En haut, le buste de la Vierge, couronnée, tenant un lys dans la main droite et l'enfant, aurolé, sur le bras gauche. En bas, une nonne, agenouillée, de profil à droite, les mains jointes dans une attitude de prière (fig. 1). Ce sceau est appendu aux actes suivants: 1243 juin 14 (*Staatsarchiv Zürich, Propstei* 16), 1260 décembre 1 (*idem, Propstei* 37 a), 1261 septembre 29 (*idem, Oetenbach* 32) et 1261 octobre 3 (*idem, Propstei* 38). Il est publié dans *Siegelabbildungen zum Zürcher Urkundenbuch*, II, 6, N^o 54.

2. *Deuxième sceau de la prieure*. Il porte la légende: « SIGILLVM : PRIORIS / SE : DE : OETINBACH : » (Sigillum priorisse de Oetinbach), a la forme d'une navette et mesure 42 × 29 mm. Le champ du sceau est occupé par une architecture à deux étages, formant deux niches superposées. En haut, le buste du Christ au nimbe crucifère, bénissant de la main droite et pressant sa gauche contre la poitrine. En bas, une nonne, agenouillée, de profil à droite, les mains jointes dans une attitude de prière. La nonne se distingue de celle du premier sceau de la prieure par son voile, qui se termine en pointe et par son visage, placé rigoureusement de profil (fig. 2).

¹⁾ Annemarie Halter, *Geschichte des Dominikanerinnen-Klosters Oetenbach in Zürich*, Winterthur 1956.

Ce sceau est appendu pour la première fois à un acte du 16 avril 1263 (*Staatsarchiv Zürich, Oetenbach* 38). Il apparaît ensuite en 1272, 1277, 1280, 1284, puis pratiquement chaque année jusqu'en 1440 (*Staatsarchiv Zürich, Oetenbach* 778). A partir de cette date, les chartes scellées par la prieure se font plus rares. Le sceau demeura cependant en usage jusqu'à la sécularisation du couvent. Nous l'avons rencontré pour la dernière fois à une charte du 2 février 1514 (*Staatsarchiv Zürich, Oetenbach* 947). Il est publié dans *Siegelabbildungen zum Zürcher Urkundenbuch* III, 5, N° 45.



Fig. 1. Premier sceau de la prieure



Fig. 2. Deuxième sceau de la prieure



Fig. 3. Premier sceau conventuel

3. *Premier sceau conventuel*. Il porte la légende « + S' CONVENTVS·SOR / ORV·DE OTENBACH » (*Sigillum conventus sororum de Otenbach*), a la forme d'une navette et mesure 43 × 27 mm. Le champ du sceau est partagé horizontalement par un arc trilobé. En haut, le buste de la Vierge, couronnée, tenant un lys dans la main droite et l'enfant, auréolé, sur le bras gauche. L'enfant avance la main droite vers le lys et presse la main gauche contre sa poitrine. En bas, une nonne, agenouillée, de profil à droite, les mains jointes dans une attitude de prière. Le fond est occupé par une étoile, située à gauche de la tête de la nonne, et par un croissant, placé près de ses mains (fig. 3). Ce sceau est appendu aux actes suivants: 1260 décembre 1 (*Staatsarchiv Zürich, Propstei* 37), 1261 octobre 3 (*idem, Oetenbach* 33), 1261 octobre 3 (*idem, Propstei* 38 a), 1263 avril 16 (*idem, Oetenbach* 38). Il est publié dans *Siegelabbildungen zum Zürcher Urkundenbuch*, III, 5, N° 44.

4. *Deuxième sceau conventuel*. Il porte la légende « + S·PRIORISSE & 9VET / SCE MARIE D'OTEBACH » (*Sigillum priorisse et conventus sancte Marie de Otebach*), a la forme d'une navette et mesure 46 × 30 mm. Il représente la Vierge, couronnée, assise sur un trône, la main droite repliée sur la poitrine et tenant son fils, assis sur son genou gauche. L'enfant est placé de profil, portant un nimbe crucifère, bénissant de la main droite et pressant sa gauche contre la poitrine (fig. 4). Ce sceau est appendu pour la première fois à un acte du 2 mars 1272 (*Staatsarchiv Zürich, Oetenbach* 54). Il apparaît ensuite en 1277, 1278, 1280, 1284, 1286, 1290, puis régulièrement, plusieurs fois par an jusqu'au 15 septembre 1327 (*Staatsarchiv Zürich, Oetenbach* 248). Ce sceau est publié dans *Siegelabbildungen zum Zürcher Urkundenbuch*, IV, 5, N° 43 et dans le *Manuel généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse*, I, planche VI, N° 9.

5. *Troisième sceau conventuel*. Il porte la légende « + S'CONVENTVS·SORORVM· / DE· ÖTENBACH·IN·ThVREGO· » (*Sigillum conventus sororum de*

Otenbach in Thurego), a la forme d'une navette et mesure 61 × 35 mm. Il représente la Vierge, nimbée, assise sur un trône surmonté d'un dais, portant trois fleurs dans la main droite et l'enfant sur son bras gauche. L'enfant, au nimbe crucifère, est placé de profil et tend les bras vers le visage de sa mère. Le fond losangé est semé de croisettes (fig. 5). Le sceau est appendu pour la première fois à un acte du 10 novembre 1327 (*Staatsarchiv Zürich, Oetenbach* 251) et est utilisé régulièrement, plusieurs fois par



Fig. 4. Deuxième sceau conventuel



Fig. 5. Troisième sceau conventuel



Fig. 6. Sceau de Conrad de Klingenberg

an jusqu'en 1514 (*idem, Oetenbach* 947) et fut sans doute en usage jusqu'à la sécularisation du couvent. Il est publié dans *Siegelabbildungen zum Zürcher Urkundenbuch*, XI, 8, N° 100.

En général, les sceaux d'Oetenbach sont en cire brune, appendus sur une double queue de parchemin ou, très rarement, sur des lacs de chanvre (1286 juin 28, *Stadtarchiv Zürich* 64). L'usage de la cire rouge ou de la cire verte est assez rare. Le revers des sceaux les plus anciens est lisse. A partir du XIV^e siècle, le revers porte souvent la profonde empreinte d'un pouce et, vers le milieu du XIV^e siècle, il est pourvu d'une ou de deux entailles diagonales.

L'utilisation des sceaux ne semble pas avoir été réglée d'une façon bien précise. En principe, les chartes portent à la fois le sceau de la prieure et celui du couvent. Bien que les actes soient passés au nom de la prieure et du couvent réunis, les parchemins sont parfois munis d'un seul sceau. Le 14 juin 1243, la prieure scelle seule le plus ancien document émis par Oetenbach. A partir du XIV^e siècle, les actes scellés seulement par le couvent sont assez fréquents. Au XV^e siècle, on rencontre parfois des chartes portant uniquement le sceau de la prieure. A noter que les plus anciens documents impliquant la participation des sœurs d'Oetenbach sont scellés par le prieur des dominicains de Zurich (1239, 1241 et 1242). Le 14 juin 1243, le prieur scelle à côté de la prieure un document dont les nonnes sont seules bénéficiaires. Signalons enfin que parfois les sceaux de la prieure sont en cire rouge et ceux du couvent en cire verte, comme dans un acte de 1272.

Dans la formule de corroboration des chartes, les dominicaines d'Oetenbach annoncent leur sceau d'une façon régulière. En 1243, la prieure annonce son sceau par « sigillo priorisse et sui conventus ». Les sceaux de la prieure et du couvent,

utilisés conjointement, sont annoncés par « sigillis priorisse totusque conventus sororum » (1261), ou par « sigillorum nos et nostrum conventum » (1263), ou plus simplement par « sigillis nostris » (1261). Le sceau du couvent seul est annoncé par « sigillo nostri conventus » (1327), celui de la prieure seule par « unser pryorin Amptz Insigel » (1440), pour ne prendre que quelques exemples. Dans une charte assez curieuse, portant le sceau du couvent seul, c'est le sceau de la prieure qui est annoncé (1261 octobre 3).

La date des changements de sceaux ne coïncide d'une façon régulière ni avec celle de l'avènement d'une prieure, ni avec celle d'une modification importante de la structure du monastère. Les nouveaux sceaux apparaissent, rappelons-le, en 1243, 1260, 1263, 1272 et 1327. Parmi ces dates, il en est trois pour lesquelles nous pouvons suggérer une explication. Peut-être les Constitutions promulguées par le général des dominicains Humbert de Romanis en 1259 au sujet de l'organisation des couvents de femmes incitèrent-elles les nonnes d'Oetenbach à faire graver leur premier sceau conventuel qui apparaît peu après, en décembre 1260? Le second sceau conventuel est appendu pour la première fois à un acte du 2 mars 1272, annonçant l'entrée dans le couvent des deux filles du maître monnayeur zurichois Heinrich Terror. Il est fort possible que le nouveau sceau ait été offert par le père des deux jeunes nonnes. Enfin, c'est sans doute la prieure Cécile de Homberg, à laquelle le monastère dut un essor considérable, qui offrit en 1327 le troisième sceau conventuel, juste avant de se démettre, pour une année, de la charge de mère-prieure.

Les auteurs des matrices

A l'exception du second sceau de la prieure, les sceaux d'Oetenbach portent l'image de la Vierge, patronne du monastère. Les trois premiers sceaux (1243, 1260 et 1263) sont divisés horizontalement, selon un schéma qui apparaît à Zurich dès 1221 (sceau de l'abbesse du Fraumünster Gisèle). C'était un type très à la mode au XIII^e siècle. Dans le diocèse de Constance, nous rencontrons tout un groupe de sceaux similaires au premier sceau du couvent d'Oetenbach (1260), non seulement par leur composition, mais encore par de nombreux détails stylistiques: maître Cuno, curé de Lucerne, 1245; Bernard, chanoine d'Embrach, 1259; maître Ulrich, chanoine du Grossmünster de Zurich, 1269; l'abbesse de Magdenau, 1277.

Le second sceau de la prieure (1263), avec ses doubles niches aux architectures compliquées, est très proche des sceaux de la prieure (1261) et du couvent (1263) des dominicaines de Töss. Les caractères de la légende et les signes de séparation sont identiques. Le style des draperies et la composition très tranquille des figures semblent indiquer que la matrice d'Oetenbach appartient, avec les deux sceaux de Töss, à la production d'un atelier zurichois, travaillant entre 1258 et 1301²⁾.

Le deuxième sceau conventuel est très probablement l'œuvre de l'orfèvre Heinrich Terror. Le maître-monnayeur zurichois Terror, dont les deux filles entrèrent au couvent en apportant sans doute le nouveau sceau conventuel (1272), n'a probablement pas gravé d'autre sceau. Nous n'avons trouvé aucune pièce similaire parmi les quelque 5000 sceaux examinés pour cet article. Cette matrice se caractérise par une rudesse tout à fait inhabituelle dans les sceaux de l'époque et une technique de gravure qui dénote peu de compréhension pour l'art des « tailleurs de sceaux ». Elle est une œuvre absolument isolée dans la production contemporaine, ce qui est d'autant plus regrettable que nous pouvons nommer son auteur avec une certaine vraisemblance.

²⁾ *Archives héraldiques suisses*, LXXIV, 1960, p. 57.

Le troisième sceau conventuel (1327) se distingue des précédents à la fois par ses dimensions beaucoup plus grandes et l'excellente qualité de sa gravure qui en fait une œuvre d'art de haute valeur. Ce sceau n'a pratiquement pas d'équivalent à Zurich et dans les environs. Il paraît appartenir à un groupe de sceaux issus d'un atelier d'orfèvres de Constance, dont la production s'étend tout au long de la première moitié du XIV^e siècle. Nous devons à cet atelier quelques-uns des plus beaux sceaux gothiques de l'évêché de Constance et de la région du haut Rhin en général. L'un des premiers est celui de Conrad von Klingenberg, prévôt de la cathédrale de Constance (1308), dont le sceau d'Oetenbach reprend non seulement le sujet et des détails comme les caractères de la légende, le fond losangé semé de croisettes, le rosier à trois fleurs de la Vierge, la construction du socle, mais surtout l'élégance raffinée de la draperie, le mouvement du corps, bref tout ce qui fait la beauté de cette œuvre (fig. 6). Nous attribuons à cet atelier les sceaux de l'évêque de Constance Rudolf von Montfort (sceau épiscopal, 1322; sceau comme administrateur de Saint-Gall, 1330), celui de Johann von Landenberg, custode de la cathédrale de Constance (1338), celui du couvent argovien de Hermetschwil (1342) et de Dietrich, abbé de Fischingen (1351). Quand nous aurons rappelé que la prieure Cécile, qui offrit vraisemblablement le sceau conventuel d'Oetenbach, était la sœur de Werner de Homberg, l'un des « Minnesänger », immortalisé par le codex Manesse et l'un des grands politiciens de l'Empire, on comprendra plus facilement que ce sceau ait été commandé auprès du meilleur orfèvre du diocèse.
